FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

En conformité avec la norme NF EN 15804+A2

et son complément national NF EN 15804/CN

JOINT i-TECH ECO TOUS COLORIS – CERMIX

Numéro d'enregistrement : 20240136757

Date de publication : 19 avril 2024

Version: 1.1





1. Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de CERMIX (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804+A2/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN 15804+A2/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE La traduction littérale en français de « EPD (Environnemental Product Declaration) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

2. Guide de lecture

Exemple de lecture : $-9.0 E - 03 = -9.0 x 10^{-3}$

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Abréviation utilisée :
 - N/A: Non Applicable
 - UF : Unité Fonctionnelle
- Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux : le kilogramme « kg », le gramme « g », le kilowattheure « kWh », le mégajoule « MJ », le mètre carré « m² », le kelvin « K », le watt « W », le kilomètre « km », le millimètre « mm ».

3. Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définie au § 5.3 Comparabilité des DEP* pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) »

NOTE 1 En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.

NOTE 2 Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.

NOTE 3 Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

Informations générales

1. Déclarant

CERMIX

RUE DE LA BELLE CROIX

62240 DESVRES

France

2. Fabricant(s)

La référence couverte par la présente FDES est produite par le site de CERMIX dont l'adresse est : Rue de la Belle Croix - 62240 Desvres - France.

- 3. Type de FDES : du berceau à la tombe
- 4. Type de FDES : individuelle

La présente FDES ne peut être utilisée que par CERMIX. Elle ne peut en aucun cas être utilisée pour déclarer des informations environnementales et sanitaires de produits similaires produits par un autre fabricant.

Produit(s) couvert(s)

JOINT i-TECH ECO TOUS COLORIS

6. Cadre de validité

NA

7. Vérification externe indépendante effectuée selon le programme de déclaration environnementale conforme

ISO 14025 (version d'août 2010) par :

Description de l'unité fonctionnelle et du produit

1. Description de l'unité fonctionnelle

Jointoyer des éléments de carrelage sur une surface de 1 m² en assurant les performances décrites dans la norme NF EN 13888 pendant une DVR de 50 ans.

2. Performance principale de l'unité fonctionnelle

La performance principale est celle du jointoiement selon les exigences de la norme NF EN 13888.

3. Description du produit et de l'emballage

Mortier poudre: 0,238 kg/UF

Eau de gâchage: 0,0571 kg/UF

Emballage, bois: 0,00793 kg/UF

Emballage, complexe (papier, PE): 0,00114 kg/UF

Emballage, papier: 0,00000099 kg/UF

Emballage, PE (basse densité, housse, napperon): 0,000099 kg/UF

Ces quantités correspondent à la mise en œuvre d'un jointoiement, (i) d'épaisseur de 2 mm pour un carreau 20 cm x 20 cm ou (ii) d'épaisseur de 3 mm pour un carreau 30 cm x 30 cm, ou (ii) d'épaisseur de 6 mm pour carreau 60 cm x 60 cm.

4. Description de l'usage du produit (domaines d'application)

Le JOINT i-TECH ECO TOUS COLORIS est un mortier de jointoiement .

- 5. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle : NA
- 6. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit : Voir ci-dessus.
- 7. Le JOINT i-TECH ECO TOUS COLORIS ne contient pas de substance de la liste candidate selon le règlement REACH incorporées à plus de 0,1%.
- 8. Preuves d'aptitude à l'usage : Fiche technique
- 9. Circuit de distribution : BtoB et BtoC

10. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément au 7.3.3.2 de la NF EN 15804+A2)

Description de la durée de vie de référence

Paramètre	Unités (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Durée de vie de référence	50 ans La DVR a été définie, par convention, à partir des données de l'Annexe H de la NF EN 15804+A2/CN.
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine)	NF EN 13888
Paramètre théorique d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux exigences appropriés et les codes d'application)	
Qualité présumée des travaux	DTU 52-2 ; Amendements
Environnement intérieur (pour les produits en intérieur)	correspondants
Environnement extérieur (pour les produits en extérieur)	
Conditions d'utilisation	
Scénario d'entretien pour la maintenance	NA

Information sur la teneur en carbone biogénique

Teneur en carbone biogénique	Unité (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Teneur en carbone biogénique du produit (à la sortie de l'usine)	8,34E-05 kg C
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé (à la sortie de l'usine)	3,34E-03 kg C

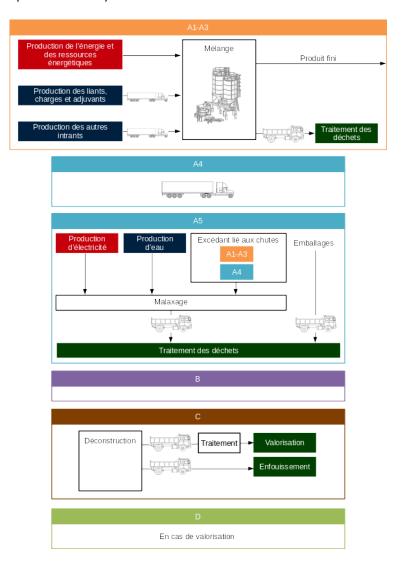
Étapes du cycle de vie

Schéma du cycle de vie

Conformément aux exigences normatives et réglementaires, la présente FDES couvre l'ensemble des étapes du cycle de vie du produit « du berceau à la tombe ». Elle prend en compte donc les étapes suivantes :

- l'étape de production correspondant au module agrégé A1-A3;
- l'étape du processus de construction correspondant aux modules A4 et A5 ;
- l'étape d'utilisation correspondant aux modules B1 à B7 ;
- l'étape de fin de vie correspondant aux modules C1 à C4;
- les bénéfices et charges au-delà des frontières du système correspondant au module D.

Le diagramme exposé ci-après illustre ce cycle de vie.



Le processus les plus impactant est celui du module A1-A3. Il est essentiellement dû à la production de la matière première.

Le tableau ci-dessous précise les étapes prises en compte.

	DESCRIPTION DES FRONTIERES DU SYSTEME (X = INCLUS DANS L'ACV; MND = MODULE NON DECLARE)													
ETAPE DE PRODUCTION		ROCESSUS DE RUCTION	ETAPE D'UTILISATION ETA							ETAPE DE FIN DE VIE				BENEFICES ET CHARGES AU-DELA DES FRONTIERES DU SYSTÈME
Production	Transport	Processus de construction installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Démolition / Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Elimination	Possibilité de réutilisation, récupération, recyclage
A1-A3	A4	A5	B1	B2	В3	В4	В5	В6	В7	C1	C2	С3	C4	D
X	х	Х	Х	х	х	х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х

Étape de production, A1-A3

Le module A1-A3 prend en compte l'étape de fabrication. Il s'agit de mélanger les liants, les charges et les adjuvants. Il prend en compte les autres étapes liés aux intrants et sortants comme la production des ressources énergétiques, la production des matières premières, le traitement des déchets et le transport des matières et des déchets.

Étape de construction, A4-A5

Le module A4 prend en compte un transport par camion du produit depuis les sites de production jusqu'aux chantiers de construction pour sa mise en œuvre.

Le module A5 comptabilise la mise en œuvre du produit. Il s'agit de gâcher le mortier poudre avec de l'eau. Le module A5 prend en compte l'étape de malaxage.

Transport jusqu'au chantier (si applicable)

Information du scénario	Unités (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Type de carburant et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	Camion diesel de PTAC > 32 tonnes (24 tonnes de charge utile), EURO 5
Distance	550 km
Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)	97%
% de retours à vide	0 %
Masse volumique en vrac des produits transportés	> 1500 kg/m³
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique (coefficient : =1 ou <1 ou ≥1 pour les produits comprimés ou emboîtés)	< 1

Installation dans le bâtiment (si applicable)

Information du scénario	Unités (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifiés par matériau)	NA
Utilisation d'eau	0,0571 L/UF (gâchage)
Utilisation d'autres ressources	NA
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	Électricité (France, malaxage) : 0,000708 kWh/UF
Déchets de matières sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	Chutes d'installation (3,00 %) : 0,00885 kg/UF Emballage, bois : 0,00484 kg/UF Emballage - complexe (papier, PE) : 0,0000343 kg/UF Emballage - papier : 2,98E-08 kg/UF Emballage, PE (basse densité, film) : 0,0000322 kg/UF Incinération Emballage, bois : 0,000793 kg/UF
	Emballage - complexe (papier, PE) : 0,0000343 kg/UF

	Emballage – papier : 2,98E-08 kg/UF Emballage, PE (basse densité, film) : 0,0000429 kg/UF
Matières sortantes (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	Recyclage Emballage, bois: 0,0023 kg/UF Emballage – complexe (papier, PE): 0,0011 kg/UF Emballage – papier: 9,32E-07 kg/UF Emballage, PE (basse densité, film): 0,0000240 kg/UF
Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	NA

Étape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7

Description de l'étape :

L'étape d'utilisation est divisée en sept modules :

- B1: Utilisation ou application du produit installé
- B2: Maintenance
- B3: Réparation
- B4: Remplacement
- B5: Réhabilitation
- B6: Besoins en énergie durant la phase d'exploitation
- B7: Besoins en eau durant la phase d'exploitation.

Une fois appliqué (étape B1), le produit n'est à l'origine d'aucune émission au cours de sa période d'utilisation dans le bâtiment. Par ailleurs, à l'étape d'utilisation, le produit ne nécessite aucune opération de maintenance (B2), réparation (B3), remplacement (B4) ou réhabilitation (B5). Enfin, le produit ne nécessite ni apport d'énergie (B6) ni eau (B7) pour remplir sa fonction, une fois appliqué.

Étape de fin de vie C1-C4

Description de l'étape :

Cette étape inclut les différents modules de fin de vie suivants : C1, déconstruction, démolition ; C2, transport jusqu'au traitement des déchets ; C3, traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage ; C4, élimination.

Description des scenarios et des informations techniques supplémentaires :

- C1: Déconstruction, démolition
- C2 : Transport jusqu'au traitement des déchets

- C3 : Traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage
- C4 : Élimination

Processus	Unités (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée des composants, des composants, des composants, Produits ou matières spécifiée par type de matière)
Processus de collecte spécifié par type	0 kg/UF collecté individuellement
	0,267 kg/UF collecté avec des déchets de construction mélangés
Système de récupération spécifié par type	0 kg/UF destiné à la réutilisation
	0,187 kg/UF destiné au recyclage
	0 kg/UF destiné à la récupération d'énergie
Élimination spécifiée par type	0,0800 kg/UF de produit ou matériau destiné à l'élimination finale via l'enfouissement en centre de stockage pour déchets inerte
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	L'eau de gâchage est évaporée à hauteur de 50%. Distance de transport : 30 km Camion diesel de PTAC 16 - 32 tonnes, EURO 5 Électricité (France, déconstruction) : 0,000288 kWh/UF Électricité (France, concassage pour la valorisation) : 0,000349 kWh/UF Le scénario employé est issu de la norme NF EN 15804+A2/CN.

Bénéfice et charge, D

- Le module D concerne le produit récupéré, recyclé en granulats.
- Les étapes et/ou entrants sortants non pris en compte :

Matières/matériaux valorisés sortants des frontières du système	Processus de recyclage au- delà des frontières du système	Matières /matériaux / énergie économisés	Quantités associées
Granulats	Concassage, déjà pris en compte en C3.	Aucun	0,187 kg/UF

Informations pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

RCP utilisé	La norme NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804+A2/CN
Frontières du système	Le système considéré couvre l'ensemble des étapes du cycle de vie : « du berceau à la tombe » Tous les intrants et extrants qui ont été identifiés lors de la collecte de données ont été pris en compte. Conformément à la NF EN 15804+A2/CN les infrastructures, les outils et machines de production, les installations, les départements administratifs et le transport des employés sont hors champ de l'ACV.
Allocations	Massique
Représentativité géographique Temporelle	Pays de production : France, Europe Année des données de production : 2022 Base de données secondaire : Ecoinvent, DEP de fournisseurs, Environdec, Plastics Europe
Variabilité (pour les FDES non spécifiques, c'est-à-dire FDES collective, de gamme, multi-sites)	NA

Résultats de l'analyse de cycle de vie

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV.

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des arrondis.

MND: Module Non Déclaré

Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première : une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple). Application de l'Annexe I de la NF EN15804+A2/CN.

		IND	ICATEURS d'I	MPACTS ENV	IRONNE	MENTA	UX DE R	EFEREN	CE						
	Etape de production	Etape de co			Etape d	'utilisati	on			Etape de fin de vie				es s du	
Impacts Environnementaux	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Changement climatique – total kg CO₂ equiv/UF ou UD	0,126	0,0111	0,0151	0	0	0	0	0	0	0	2,642E-05	1,548E-03	3,202E-05	5,075E-04	-4,231E-04
Changement climatique – combustibles fossiles kg CO ₂ equiv/UF ou UD	0,136	0,0111	5,120E-03	0	0	0	0	0	0	0	2,584E-05	1,546E-03	3,131E-05	5,069E-04	-4,229E-04
Changement climatique – biogénique kg CO₂ equiv/UF ou UD	-9,715E-03	8,648E-06	0,0100	0	0	0	0	0	0	0	5,643E-07	1,405E-06	6,839E-07	3,046E-07	0
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols kg CO ₂ equiv/UF ou UD	3,641E-05	5,117E-06	1,439E-06	0	0	0	0	0	0	0	1,731E-08	7,369E-07	2,098E-08	2,980E-07	-2,200E-07
Appauvrissement de la couche d'ozone kg de CFC 11 equiv /UF ou UD	4,261E-09	2,360E-10	1,446E-10	0	0	0	0	0	0	0	1,044E-12	3,276E-11	1,266E-12	1,407E-11	-6,949E-12
Acidification mole de H+ equiv / UF ou UD	1,143E-03	3,631E-05	3,751E-05	0	0	0	0	0	0	0	1,766E-07	4,908E-06	2,140E-07	3,661E-06	-3,509E-06
Eutrophisation aquatique, eaux douces kg de P equiv / UF ou UD	8,269E-06	7,677E-07	3,907E-07	0	0	0	0	0	0	0	1,059E-08	1,053E-07	1,284E-08	4,044E-08	-6,219E-08
Eutrophisation aquatique marine kg de N equiv / UF ou UD	7,539E-05	1,261E-05	1,196E-05	0	0	0	0	0	0	0	3,464E-08	1,693E-06	4,198E-08	1,408E-06	-1,341E-06
Eutrophisation terrestre mole de N equiv / UF ou UD	7,609E-04	1,329E-04	3,366E-05	0	0	0	0	0	0	0	2,797E-07	1,783E-05	3,390E-07	1,506E-05	-1,537E-05

INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE															
	Etape de production	Etape de co	onstruction			Etape d	'utilisati	on				s du			
Impacts Environnementaux	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Ufilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Formation d'ozone photochimique kg de NMCOV equiv/UF ou UD	3,894E-03	5,654E-05	1,220E-04	0	0	0	0	0	0	0	9,522E-08	7,333E-06	1,154E-07	5,244E-06	-4,427E-06
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) kg Sb equiv/UF ou UD	3,490E-07	2,974E-08	1,535E-08	0	0	0	0	0	0	0	1,191E-09	4,939E-09	1,444E-09	6,844E-10	-3,858E-09
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) MJ/UF ou UD	1,73	0,159	0,0705	0	0	0	0	0	0	0	3,442E-03	0,0215	4,172E-03	0,0122	-6,631E-03
Besoin en eau m³ de privation equiv dans le monde / UF ou UD	0,0217	8,173E-04	8,909E-04	0	0	0	0	0	0	0	4,186E-05	1,055E-04	5,074E-05	3,791E-05	-2,805E-04

	INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS														
	Etape de production	Etape de co	onstruction			Etape d'	utilisati	ion			Etape de fin de vie				es s du
Impacts Environnementaux	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Emissions de particules fines Indice de maladies / UF ou UD	6,888E-09	1,090E-09	2,746E-10	0	0	0	0	0	0	0	1,729E-12	1,198E-10	2,096E-12	8,016E-11	-8,838E-11
Rayonnements ionisants (santé humaine) kBq de U235 equiv / UF ou UD	2,828E-03	1,993E-04	5,081E-04	0	0	0	0	0	0	0	1,548E-04	2,858E-05	1,877E-04	7,676E-06	-1,065E-04
Ecotoxicité (eaux douces) CTUe / UF ou UD	2,15	0,162	0,102	0	0	0	0	0	0	0	1,521E-03	0,0217	1,844E-03	0,0108	-8,923E-03
Toxicité humaine, effets cancérigènes CTUh / UF ou UD	4,873E-11	4,892E-12	2,081E-12	0	0	0	0	0	0	0	3,639E-14	7,138E-13	4,410E-14	2,184E-13	-5,528E-13
Toxicité humaine, effets non cancérigènes CTUh / UF ou UD	8,840E-10	1,485E-10	4,737E-11	0	0	0	0	0	0	0	1,398E-12	1,995E-11	1,694E-12	5,912E-12	-7,905E-12
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols Sans dimension / UF ou UD	1,29	0,160	0,0506	0	0	0	0	0	0	0	1,718E-04	0,0127	2,082E-04	0,0240	-0,0120

UTILISATION DES RESSOURCES															
	Etape de production	Etape de co	onstruction			Etape d'	utilisati	on				Etape de	fin de vie		es s du
Utilisation des ressources	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF ou UD	0,125	2,309E-03	-0,0412	0	0	0	0	0	0	0	2,908E-04	3,310E-04	3,524E-04	1,024E-04	-1,952E-03
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF ou UD	0,114	0	0,0495	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF ou UD	0,240	2,309E-03	8,289E-03	0	0	0	0	0	0	0	2,908E-04	3,310E-04	3,524E-04	1,024E-04	-1,952E-03
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF ou UD	1,25	0,159	0,0310	0	0	0	0	0	0	0	3,442E-03	0,0215	4,172E-03	0,0122	-6,631E-03
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF ou UD	0,514	0	0,0405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF ou UD	1,76	0,159	0,0715	0	0	0	0	0	0	0	3,442E-03	0,0215	4,172E-03	0,0122	-6,631E-03
Utilisation de matière secondaire - kg/UF ou UD	5,374E-04	6,759E-05	2,219E-05	0	0	0	0	0	0	0	2,494E-07	9,680E-06	3,023E-07	2,940E-06	-9,967E-06
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF ou UD	3,379E-03	8,586E-07	1,014E-04	0	0	0	0	0	0	0	1,579E-09	1,231E-07	1,914E-09	6,303E-08	-5,311E-08

UTILISATION DES RESSOURCES															
Utilisation des ressources	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				es s du
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charge: au-delà des frontières o système
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ/UF ou UD	1,25	0,159	0,0562	0	0	0	0	0	0	0	3,442E-03	0,0215	4,172E-03	0,0122	-6,631E-03
Utilisation nette d'eau douce - m³/UF ou UD	8,716E-03	2,121E-05	3,258E-04	0	0	0	0	0	0	0	9,814E-07	2,563E-06	1,189E-06	1,260E-05	-2,656E-04

CATEGORIE DE DECHETS															
Catégorie de déchets	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				s du
	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Déchets dangereux éliminés - kg/UF ou UD	3,775E-03	1,061E-04	1,267E-04	0	0	0	0	0	0	0	8,894E-07	1,442E-05	1,078E-06	5,856E-06	-1,129E-05
Déchets non dangereux éliminés - kg/UF ou UD	0,0596	3,219E-03	0,0168	0	0	0	0	0	0	0	4,025E-05	4,383E-04	4,879E-05	0,0801	-2,391E-04
Déchets radioactifs éliminés - kg/UF ou UD	2,874E-06	4,815E-08	2,065E-07	0	0	0	0	0	0	0	4,451E-08	6,939E-09	5,395E-08	1,790E-09	-2,387E-08

FLUX SORTANTS															
	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				es s du
Flux sortants	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Composants destiné à la réutilisation - kg/UF ou UD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage - kg/UF ou UD	5,039E-03	1,185E-06	3,552E-03	0	0	0	0	0	0	0	2,045E-07	1,575E-07	0,187	5,464E-08	-2,495E-07
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF ou UD	1,487E-07	6,603E-09	4,910E-09	0	0	0	0	0	0	0	2,346E-11	1,320E-09	2,843E-11	1,966E-10	-5,948E-10
Énergie électrique fournie à l'extérieur - MJ/UF ou UD	1,628E-04	2,251E-05	1,745E-05	0	0	0	0	0	0	0	1,170E-06	3,445E-06	1,418E-06	6,702E-07	-1,538E-05
Énergie vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF ou UD	1,071E-03	2,436E-05	4,327E-05	0	0	0	0	0	0	0	8,873E-08	4,566E-06	1,075E-07	4,175E-07	-7,287E-07
Énergie gaz et process fournie à l'extérieur - MJ/UF ou UD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	Ir	ndicateurs d'impacts enviro	nnementaux de référence			
Changement climatique – total kg CO2 equiv/UF ou UD	0,126	0,0262	0	2,114E-03	0,154	-4,231E-04
Changement climatique – combustibles fossiles kg CO2 equiv/UF ou UD	0,136	0,0162	0	2,110E-03	0,154	-4,229E-04
Changement climatique – biogénique kg CO2 equiv/UF ou UD	-9,715E-03	0,0100	0	2,958E-06	3,244E-04	0
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols kg CO2 equiv/UF ou UD	3,641E-05	6,556E-06	0	1,073E-06	4,404E-05	-2,200E-07
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 equiv/UF ou UD	4,261E-09	3,806E-10	0	4,914E-11	4,691E-09	-6,949E-12
Acidification Mole de H+ equiv/UF ou UD	1,143E-03	7,382E-05	0	8,960E-06	1,225E-03	-3,509E-06
Eutrophisation aquatique, eaux douces mole de P equiv/UF ou UD	8,269E-06	1,158E-06	0	1,692E-07	9,596E-06	-6,219E-08
Eutrophisation aquatique mole de N equiv/UF ou UD	7,539E-05	2,457E-05	0	3,177E-06	1,031E-04	-1,341E-06
Eutrophisation terrestre mole de N equiv/UF ou UD	7,609E-04	1,665E-04	0	3,351E-05	9,609E-04	-1,537E-05
Formation d'ozone photochimique kg de NMVOC equiv / UF ou UD	3,894E-03	1,785E-04	0	1,279E-05	4,085E-03	-4,427E-06

Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb equiv/UF ou UD	3,490E-07	4,509E-08	0	8,258E-09	4,024E-07	-3,858E-09
Epuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ/UF ou UD	1,73	0,229	0	0,0413	2,00	-6,631E-03
Besoin en eau m³ de privation equiv dans le monde /UF ou UD	0,0217	1,708E-03	0	2,360E-04	0,0237	-2,805E-04
	lı	ndicateurs d'impacts enviro	nnementaux additionnels			
Emissions de particules fines Indice de maladies / UF ou UD	6,888E-09	1,365E-09	0	2,038E-10	8,456E-09	-8,838E-11
Rayonnements ionisants (santé humaine) kBq de U235 equiv / UF ou UD	2,828E-03	7,074E-04	0	3,788E-04	3,914E-03	-1,065E-04
Ecotoxicité (eaux douces) CTUe / UF ou UD	2,15	0,264	0	0,0359	2,45	-8,923E-03
Toxicité humaine, effets cancérigènes CTUh / UF ou UD	4,873E-11	6,973E-12	0	1,013E-12	5,672E-11	-5,528E-13
Toxicité humaine, effets non cancérigènes CTUh / UF ou UD	8,840E-10	1,958E-10	0	2,895E-11	1,109E-09	-7,905E-12
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols Sans dimension / UF ou UD	1,29	0,211	0	0,0371	1,53	-0,0120
		Consommation d	les ressources			
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF ou UD	0,125	-0,0389	0	1,077E-03	0,0877	-1,952E-03

Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF ou UD	0,114	0,0495	0	0	0,164	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF ou UD	0,240	0,0106	0	1,077E-03	0,252	-1,952E-03
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF ou UD	1,25	0,190	0	0,0413	1,48	-6,631E-03
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF ou UD	0,514	0,0405	0	0	0,554	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF ou UD	1,76	0,230	0	0,0413	2,03	-6,631E-03
Utilisation de matière secondaire - kg/UF ou UD	5,374E-04	8,977E-05	0	1,317E-05	6,403E-04	-9,967E-06
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF ou UD	3,379E-03	1,023E-04	0	1,896E-07	3,482E-03	-5,311E-08
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - <i>MJ/UF ou UD</i>	1,25	0,215	0	0,0413	1,51	-6,631E-03
Utilisation nette d'eau douce - m³/UF ou UD	8,716E-03	3,470E-04	0	1,734E-05	9,080E-03	-2,656E-04

Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système						
		Catégories d	e déchets									
Déchets dangereux éliminés - kg/UF ou UD	3,775E-03	2,328E-04	0	2,224E-05	4,030E-03	-1,129E-05						
Déchets non dangereux éliminés - kg/UF ou UD	0,0596	0,0200	0	0,0807	0,160	-2,391E-04						
Déchets radioactifs éliminés - kg/UF ou UD	2,874E-06	2,547E-07	0	1,072E-07	3,235E-06	-2,387E-08						
Flux sortants												
Composants destiné à la réutilisation - kg/UF ou UD	0	0	0	0	0	0						
Matériaux destinés au recyclage - kg/UF ou UD	5,039E-03	3,553E-03	0	0,187	0,195	-2,495E-07						
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF ou UD	1,487E-07	1,151E-08	0	1,568E-09	1,617E-07	-5,948E-10						
Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF ou UD	1,628E-04	3,996E-05	0	6,703E-06	2,095E-04	-1,538E-05						
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF ou UD	1,071E-03	6,763E-05	0	5,180E-06	1,144E-03	-7,287E-07						
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - MJ/UF ou UD	0	0	0	0	0	0						

Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Air intérieur

COV et formaldéhyde (si pertinent)

Le classement sanitaire du JOINT i-TECH ECO TOUS COLORIS est « A+ » selon l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

Le test a été réalisé par le laboratoire Eurofins (Rapport d'essai du 22 août 2023)



Résistance au développement des croissances fongiques (si pertinent)

Aucun essai relatif au développement des croissances fongiques n'a été réalisé.

Émissions radioactives (si pertinent)

Aucun essai relatif aux émissions radioactives naturelles n'a été réalisé.

Sol et eau (si pertinent)

Le JOINT i-TECH ECO TOUS COLORIS peut être en contact direct avec l'eau de nettoyage des carreaux ou l'eau de pluie. Aucun essai n'a été réalisé par rapport à l'eau de ruissellement.

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Le JOINT i-TECH ECO TOUS COLORIS ne revendique aucune performance concernant le confort hygrothermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Le JOINT i-TECH ECO TOUS COLORIS ne revendique aucune performance concernant le confort acoustique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Le JOINT i-TECH ECO TOUS COLORIS est proposé en plusieurs coloris.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Aucun essai concernant le confort olfactif n'a été réalisé.



PROGRAMME de vérification INIES Attestation de vérification de la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES)

Dans le cadre de la vérification de la FDES

Titre complet de la FDES: « «JOINT i-TECH ECO TOUS COLORIS – CERMIX »

Numéro d'enregistrement du programme INIES : 20240136757

Version: 19/04/2024, version 1.1

Date de vérification initiale: 19/04/2024

Date de fin de validité: 31/12/2029

Diffusée par : Société CERMIX, RUE DE LA BELLE CROIX, 62240 DESVRES, France

Je soussigné LECOULS Henri, Vérificateur, titulaire d'une habilitation de vérificateur par tierce partie indépendante du programme INIES valable jusqu'en octobre 2023, Déclare sur l'honneur :

- -avoir exercé ma mission en toute indépendance et n'avoir aucun lien de nature à nuire à mon impartialité vis-à-vis du déclarant, notamment n'être employé ni à temps plein ni à temps partiel par le déclarant ;
- -ne pas avoir de lien d'intérêt, notamment économique, avec le déclarant au cours des trois dernières années ;
- -ne pas avoir participé au processus d'élaboration de la déclaration environnementale, objet de la vérification.

Et atteste, sans préjudice des pouvoirs dont dispose l'Etat français pour la supervision du respect des exigences réglementaires :

- -ne pas avoir identifié d'écart significatif avec les prescriptions du Programme INIES et de la norme NF EN 15804+A2 et NF EN 15804 + A2/CN, les éventuels écarts non significatifs sont listés dans le rapport de vérification ;
- -que les données et les informations environnementales et sanitaires figurant dans la FDES susvisée sont plausibles pour le produit objet de la FDES, le propriétaire de la déclaration reste responsable de son intégrité.

Le 19/04/2024 Le vérificateur

Coordonnées du vérificateur : LECOULS, 6 rue Chateaubriand 78120 Rambouillet 06 87 11 84 16 lecouls@wanadoo.fr